

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2019

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1482)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 449

présenté par

Mme Pompili, rapporteure au nom de la commission du développement durable et de
l'aménagement du territoire

ARTICLE PREMIER

Après la première occurrence du mot :

« dans »,

rédigier ainsi la fin de l'alinéa 31 :

« chacun des premier, deuxième, troisième et cinquième collègues. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à renforcer la représentation des outre-mer en prévoyant une représentation dans le collège des parlementaires et dans chacun des deuxième et troisième collègues.